PRÉFET DES **HAUTES-ALPES**

Commune de Manteyer

Liberté Égalité Fraternité date de dépôt : 26 juin 2023

demandeur : SCI LA MONTAGNE, représentée par

dossier n° DP 005 075 23 H0026

Monsieur LORIDON Pablito

pour : la fermeture et l'extension partielle d'une

terrasse

adresse terrain : 171 IMP de la Montagne, à

Manteyer (05400)

ARRÊTÉ N° 38/2023

de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de Mantever

Le maire de Manteyer,

Vu la déclaration préalable présentée le 26 juin 2023 par la SCI LA MONTAGNE, représentée par Monsieur LORIDON Pablito demeurant 171 IMP de la Montagne, Manteyer (05400);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la fermeture et l'extension partielle d'une terrasse;
- sur un terrain situé 171 IMP de la Montagne, à Manteyer (05400) ;
- pour une surface de plancher créée de 10 m²;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le PLU de la commune de MANTEYER approuvé le 23/09/2019 ;

Vu le porter à connaissance de la Préfète en date du 17 juillet 2018 par lequel une information en matière de prévention des risques a été produite ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le maire,

A Manteyer

Le 25 juillet 2023

maire, Robert Parchon

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

DP 005 075 23 H0026

1/2